

Siège Inter – Associatif

Rapport d'activités et Compte de Résultat 2021

Trisomie 21 France

3 rue Claude Lebois – BP 90 249- 42006 SAINT ETIENNE

Tél. : 04 77 37 87 29 - Fax : 01 57 67 38 54

Courriel : trisomie21-france@orange.fr

Site Internet : www.trisomie21-france.org

Trisomie 21 France

Nombre d'Associations Fédérées (dont deux régionales)	54
Nombre d'associations gestionnaires	26
Nombre De services médico sociaux gérés par des associations T21	38
Nombre d'associations affiliées au SIA	48
Nombre d'associations gestionnaires (dont Trisomie 21 France)	16
Nombre De services médico sociaux gérés par des associations affiliées	25

I. Le siège inter associatif trisomie 21 France en 2021

Ce rapport fait état des activités du Siège Inter Associatif auprès des 16 associations gestionnaires affiliées représentant 25 services médico sociaux.

L'action du **siège inter associatif** s'exerce en soutien de la fonction gestionnaire des associations affiliées. Ce rapport décrit le rôle d'appui, d'expertise, de pilotage et de contrôle que cette structure exerce au bénéfice des associations affiliées.

Au cours de l'année 2021, trois mandats de gestion ont été signés pour les associations Trisomie 21 Eure et Loir, Seine Saint Denis et Var. Les associations T21 Eure et Loir et Seine Saint Denis ont demandé un transfert de leurs autorisations à Trisomie 21 France. Les démarches sont en cours pour un transfert qui sera effectif au 1^{er} janvier 2023.

A. LE MODE DE FINANCEMENT :

Conformément à l'article L.314-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles le Siège Inter Associatif est autorisé à prélever des frais de siège à hauteur de 3% des charges brutes pérennes des services.

Région	Libellé	Service	CA 2019	frais de siège 2021
PACA	06 Alpes Maritimes	SESSAD	783 831 €	22 827 €
PACA	06 Alpes Maritimes	SAMSAH	689 497 €	19 374 €
PACA	83 Var	SESSAD	491 227 €	14 201 €
Normandie	27 Eure Vernon	SESSAD	473 151 €	13 639 €
Normandie	27 Eure Serquigny	SESSAD	328 615 €	9 561 €
Normandie	27 Prépare Toit	SAVS	197 223 €	5 740 €
Normandie	76 Seine Maritime Rouen	SESSAD	662 981 €	18 914 €
Normandie	76 Seine Maritime Rouen	ESAT	328 615 €	8 895 €
Pays de la Loire	72 Sarthe (taux 1.5%)	SESSAD	968 890 €	10 918 €
Centre	28 Eure et Loir	SESSAD	462 270 €	13 444 €
Centre	37 Indre et Loire	SESSAD	688 333 €	20 650 €
Occitanie	30 Gard	SESSAD	840 273 €	24 452 €
Occitanie	30 Gard	ESAT	136 170 €	4 083 €
Occitanie	31 Haute Garonne	SESSAD	586 662 €	16 839 €
Occitanie	31 Haute Garonne	SAMSAH	308 719 €	9 011 €
Bretagne	35 Ille et Vilaine	SESSAD	378 912 €	10 988 €
Bretagne	56 Morbihan	SESSAD	533 480 €	15 517 €
Auvergne Rhône-Alpes	42 Loire	SESSAD	980 032 €	28 535 €
Auvergne Rhône-Alpes	42 Loire	SAVS	414 464 €	12 072 €
Auvergne Rhône-Alpes	42 Loire	ESAT	183 914 €	5 353 €
Hauts de France	59 Nord LILLE	SESSAD	567 453 €	14 816 €
Hauts de France	59 Nord	SAVS	171 908 €	5 003 €
Hauts de France	59 Nord DK	SESSAD	512 021 €	14 946 €
Ile-de-France	91 Essonne	SESSAD	342 427 €	9 972 €
Ile-de-France	93 Seine St Denis 0-12	SESSAD	649 840 €	18 883 €
Ile-de-France	93 Seine St Denis 12-20	SESSAD	571 536 €	16 652 €
TOTAL			13 055 221 €	325 716 €

B. LE RAPPORT D'ACTIVITES A DESTINATION DES ASSOCIATIONS :

Le siège inter associatif (SIA) est un dispositif qui mutualise des moyens des associations Trisomie 21 pour accompagner la gestion et l'innovation au bénéfice du devenir des personnes présentant un handicap intellectuel et de leurs choix dans une société inclusive. Il répond également aux besoins des services qui évoluent dans le temps et dans les compétences.

Le Plan d'Actions 2021 s'inscrit dans la continuité de celui qui avait été arrêté par le Comité de Pilotage du SIA le 27 novembre 2018 et validé par le Conseil d'Administration du 1^{er} décembre 2018. La crise sanitaire nous ayant demandé un soutien spécifique aux associations en dehors de ce plan.

Responsable de Projets Transverses Chargée de mission RH et Qualité (prise de poste en octobre 2020)		Non initié	En cours	Finalisé	Permanent
Ressources Humaines					
	Construction d'un nouveau modèle de contrat pour les prestataires de la formation	X			
	Production d'une note d'information concernant le Plan de développement des compétences et les entretiens professionnels			X	
	Révision des Documents Unique de Délégation support national et fiches de délégation			X	
	Evolution des contrats types CDD CDI. Intégration des nouvelles dispositions RGPD et droit à l'image			X	
	Recensement des Accords et des usages et évaluation des dénonciations si nécessaire			X	
	Accompagnement du Dialogue Social				X
	Révisions des fiches de Mission des salariés du SIA			X	

Responsable de Projets Transverses Chargée de mission RH et Qualité (prise de poste en octobre 2020)		Non initié	En cours	Finalisé	Permanent
	Qualité				
	Accompagnement des associations sur l'évaluation interne, le Duerp, prestataire de l'Evaluation externe				X
	Elaboration d'un tableau des conformités, transmission des informations légales, accompagnement des associations dans leur mise en conformité (RI, Chartes, ...)			X	X
	Elaboration d'un DIPC en Falc			X	
	Elaboration d'une base Nationale de Règlement intérieur			X	
	Production d'un nouveau référentiel Qualité			X	
	RGPD				
	Mise en œuvre effective du RGPD avec les associations				X
	Bilan conformité CNIL	X			

Responsable de Projets Transverses Responsable Système d'Informations		Non initié	En cours	Finalisé	Permanent
	Réduction des coûts et sécurisation des données				
	Mise en place et pilotage d'un plan stratégique du Système d'Information de la Fédération			X	
	Mettre en place une politique de groupement d'achats pour réduire les coûts			X	

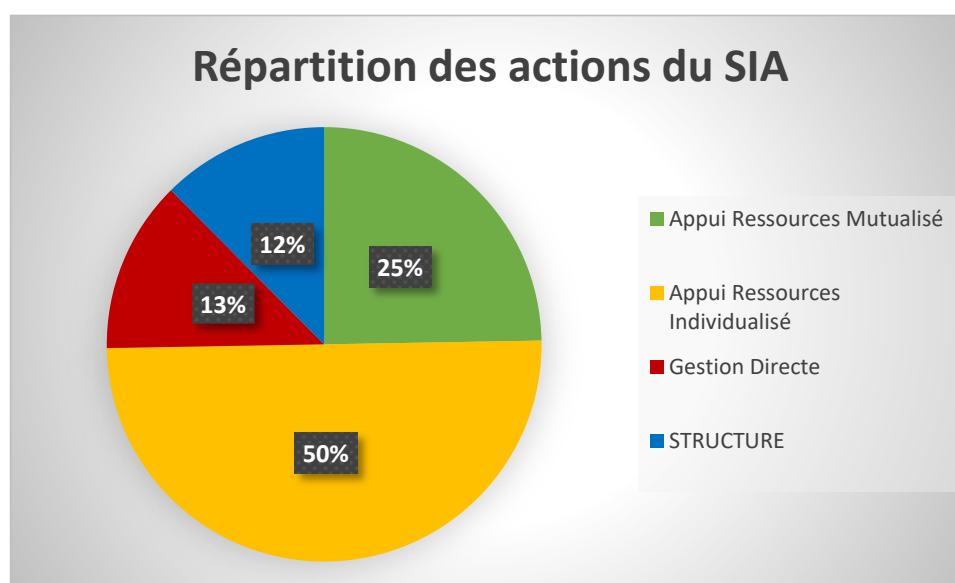
Responsable de Projets Système d'Informations		Non initié	En cours	Finalisé	Permanent
	Systemes d'Informations				
	Développement des fonctionnalités d'Ogirys / Formations			X	X
	Elaboration de rapports en lien avec les objectifs contractualisés dans les CPOM			X	X
	Accompagnement "hot line" des sites utilisateurs				X
	Maintenance				X
	Mise en place d'outils collaboratifs (teams, microsoft 365)		X		

Directeur Général		Non initié	En cours	Finalisé	Permanent
	Coopération				
	Diffusion d'informations hebdomadaires				X
	Organisation de Visioconférences régulières				X
	Organisation de l'Assemblée plénière			X	
	Appui à la gouvernance associative				X
	Transformation de l'offre Médico Sociale				
	Accompagnements Projets des Services et CPOM				X
	Participation aux groupes de travail Sérafin pH et diffusion d'informations sur la réforme de la tarification				X

Gestionnaire de Paye / Comptable / Cabinet Expertise Comptable SLG		Non initié	En cours	Finalisé	Permanent
	Comptabilité Finances				
	Paramétrage du logiciel EIG				X
	Accompagnement mise en place des EPRD				X
	Appui à la gouvernance associative				X
	Paye				
	Appui à l'Elaboration de la paye				X
	Veille réglementaire et diffusion d'information				X

1. Actions au bénéfice des associations / Actions liées au fonctionnement de la structure

En 2021, le temps consacré au bénéfice direct des associations affiliées représente 75 % de l'activité totale du SIA. Les actions réalisées au bénéfice de services identifiés sont qualifiées « d'actions individualisées », celles qui sont liées aux projets que le SIA mène au bénéfice de l'ensemble des services sans distinction sont qualifiées « d'actions mutualisées ».



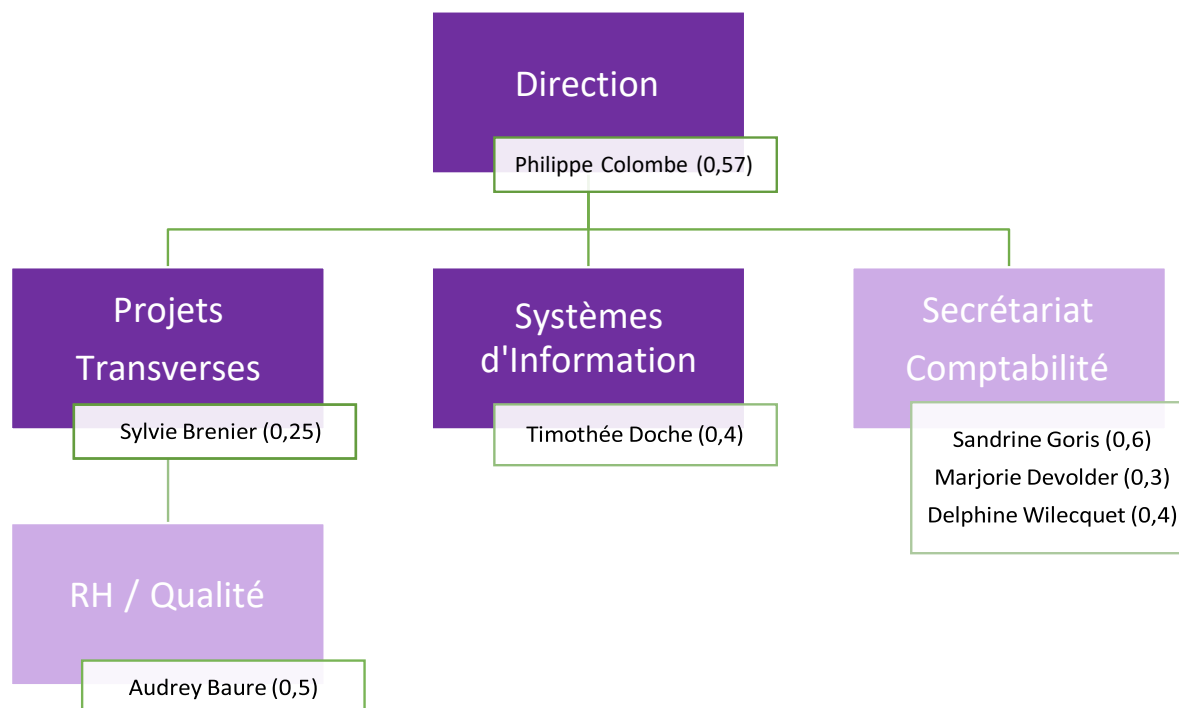
Les actions structures sont les actions liées à la gestion propre du Siège. Ces temps comprennent la tenue des Comités de Pilotage, l'organisation, la planification et la coordination du travail des professionnels ; la gestion budgétaire et comptable ; la gestion des ressources humaines dont la formation ; la gestion des achats et la maintenance (locaux et système d'information) ainsi que l'élaboration du rapport d'activités.

	2017	2018	2019	2020	2021
Actions individualisées	59 %	52 %	45 %	42 %	50 %
Actions mutualisées	10 %	23 %	33 %	34 %	25 %
Actions Structure	31 %	25 %	22 %	24 %	12 %
Gestion Directe					13 %

En 2021, nous comptabilisons les actions réalisées au profit de la gestion par T21 France de 8 services médico sociaux amenant à une refacturation pour les services sous mandat de gestion (28 – 83 – 93)

2. Organigramme et répartition des missions du SIA

Au 31 décembre 2021, l'organigramme du Siège est le suivant

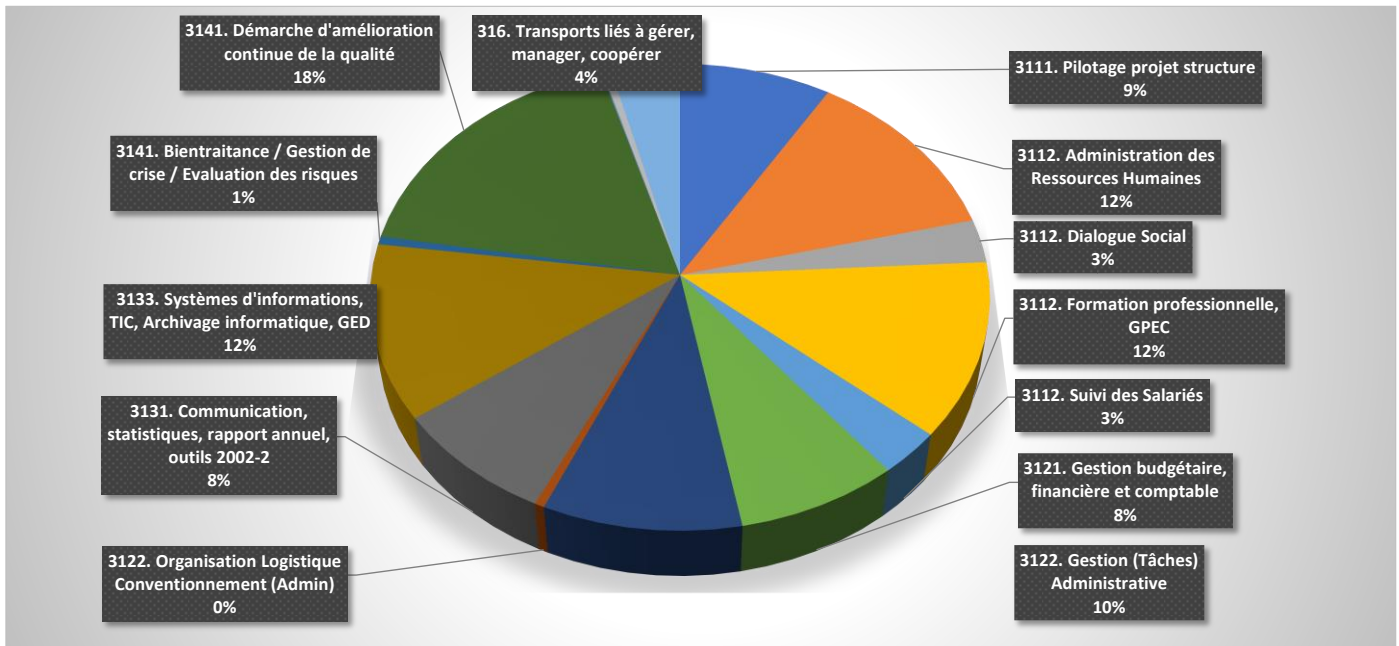


Les missions sont réparties de la manière suivante :

Professionnel concerné	ETP	Mission
Direction <i>Philippe Colombe</i>	0,57	Organisation, coordination, management de l'équipe professionnelle et veille sur la cohérence de l'action du siège inter associatif en lien avec les associations et leurs projets.
		Animation et organisation de la mutualisation des pratiques.
		Appui et accompagnement des associations relatifs aux mutations dans le secteur médicosocial
		Intérim de direction en cas de vacance dans une association affiliée.

Professionnel concerné	ETP	Mission
Responsable de projets transverses <i>Sylvie Brenier</i>	0,25	Intérim de direction
		Appui et accompagnements des Associations dans la gestion de l'évolution de leurs Ressources Humaines et la conformité de leurs services
		Délégué à la protection des Données
Chargé(e) de développement en Ressources Humaines et Qualité <i>Audrey Baure (à compter du 12 Octobre 2020)</i>	0,50	Appui et accompagnements des Associations dans la gestion de l'évolution de leurs Ressources Humaines Appui aux démarches qualité
Responsable de projet Systèmes d'Information <i>Timothée Doche</i>	0,4	Développement et appui à la mise en œuvre du Système d'Information Ogirys
Comptabilité (EIG) <i>Sandrine Goris</i>	0,6	Appui à l'utilisation du logiciel EIG Reprises de comptabilité Appui à l'élaboration des EPRD et ERRD
Contrôle de Gestion SLG (Lettre de mission)	Lettre de Mission	Appui et accompagnement des associations dans leur gestion comptable et financière. Mise en place des CPOM et des EPRD
Aide Comptable <i>Delphine Wilecquet</i>	0,4	Enregistrements comptables et comptabilité générale
Gestionnaire de Paie <i>Cabinet SLG</i>	Lettre de mission	Traitement de la paye pour 17 services
Secrétariat <i>Marjorie Devolder</i>	0,3	Assistance et secrétariat




3. Actions support de la structure gestionnaire (12 % actions totales du SIA)



Détails des actions

Pilotage	9 %	<u>Assemblée Plénière</u> : 20 mai 2021 En visio conférence
		Comités de Pilotage : 4 COPIL se sont tenus en 2021 (04/05 – 08/31 – 09/21 – 11/23)
		<u>Réunions de service et Coordination</u> d'équipe
Gestion des Ressources Humaines	30 %	<u>Payes</u> T21 France
		<u>RH</u> Gestion des embauches et des fins de contrat
		<u>Juridique</u> : Suivi d'un procès au Prudhomme
		<u>Formation</u> : Relations avec l'OPCO Santé ; élaboration et gestion du plan de développement des compétences du Siège
		<u>Dialogue social</u> : Préparation et gestion des Négociations annuelles obligatoires et réunions CSE.



		Actions
Gestion Administrative	18 %	Accueil, secrétariat, gestion des tâches Administratives
		Comptabilité du SIA, calculs des Quotes Parts et facturations
		Organisation et logistique des déplacements
		Compte Administratif du SIA
Communication, Statistique, Rapport annuel	8 %	Production du rapport d'activité du SIA et des annexes individualisées par service affilié
Systemes d'information, archivages	12 %	Maintenances informatique diverses Relations avec les éditeurs des logiciels. Enregistrement de l'activité
Démarche Qualité	18 %	Elaboration et mise en place d'un Système documentaire et d'un référentiel métier
Bienveillance / Gestion de crise	1 %	Gestion de la crise COVID

-  **L'Assemblée plénière s'est tenue en mai et en visioconférence à cause de la crise sanitaire**
-  **Le Comité de pilotage s'est réuni quatre fois**
-  **Des fiches métiers ont été produites**

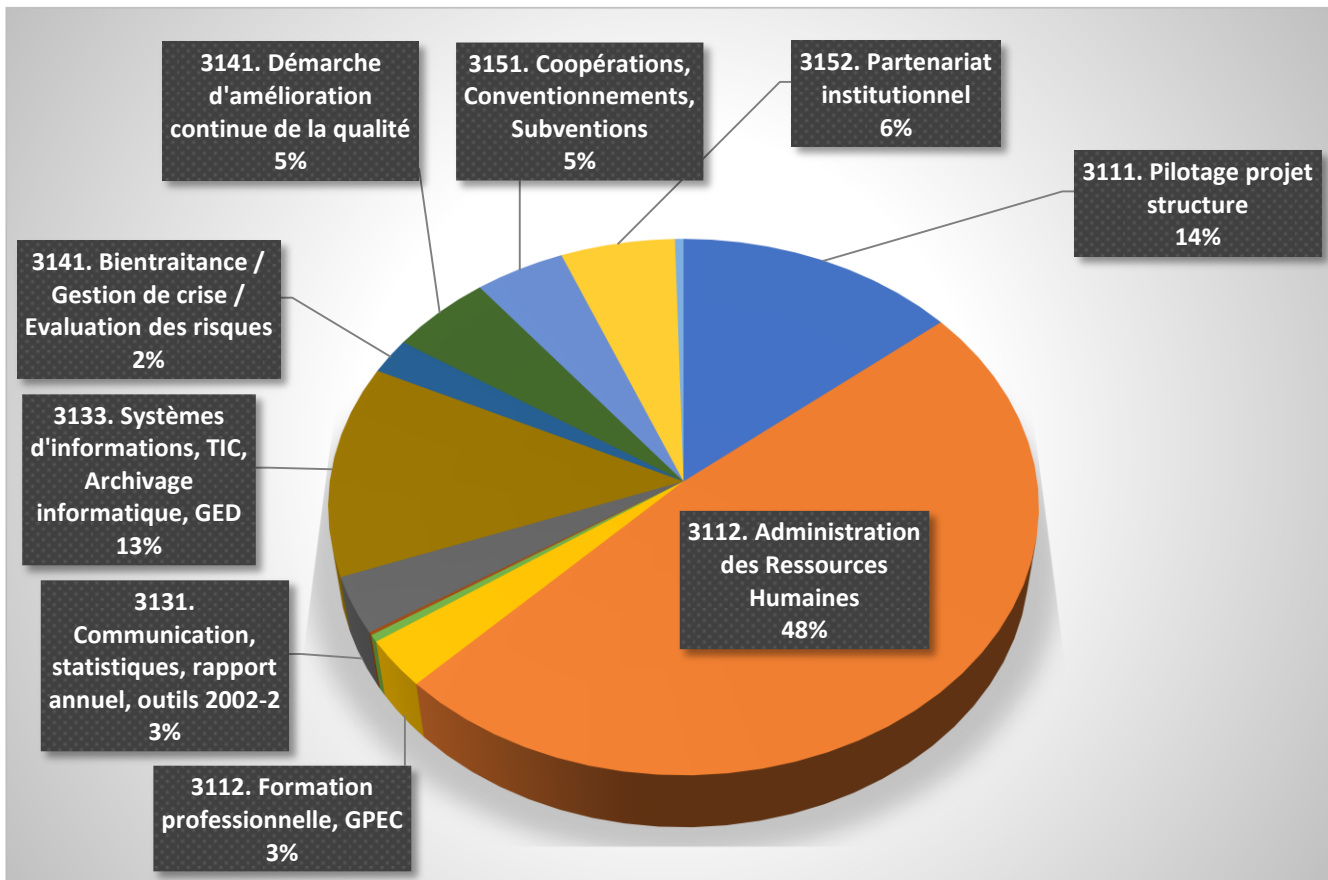
Veille sur la cohérence de l'action du siège inter associatif en lien avec l'association et son projet

Le Comité de Pilotage est composé de Nathanaël Raballand, Stéphanie Adin, Marylène Belgodère, Annie Eckerlin, Armand Baraillier. Jean Loup Pulicani et Philippe Colombe sont invités permanents.

Dates	Ordres du jour
04 mai	Organisation Assemblée Plénière Point qualité sur le projet du service Projet CNSA
31 août	Calendrier des COPIL et évènements Date de l'Assemblée Plénière Réunions d'échange et de partage Week-end d'étude en mars
21 septembre	Journées d'étude
23 novembre	Journées d'étude

-  **Le Comité de pilotage a préparé l'assemblée plénière**
-  **Il a organisé des Journées d'étude qui devaient se dérouler en mars 2022.**






4. Actions mutualisées (25 % des actions totales)



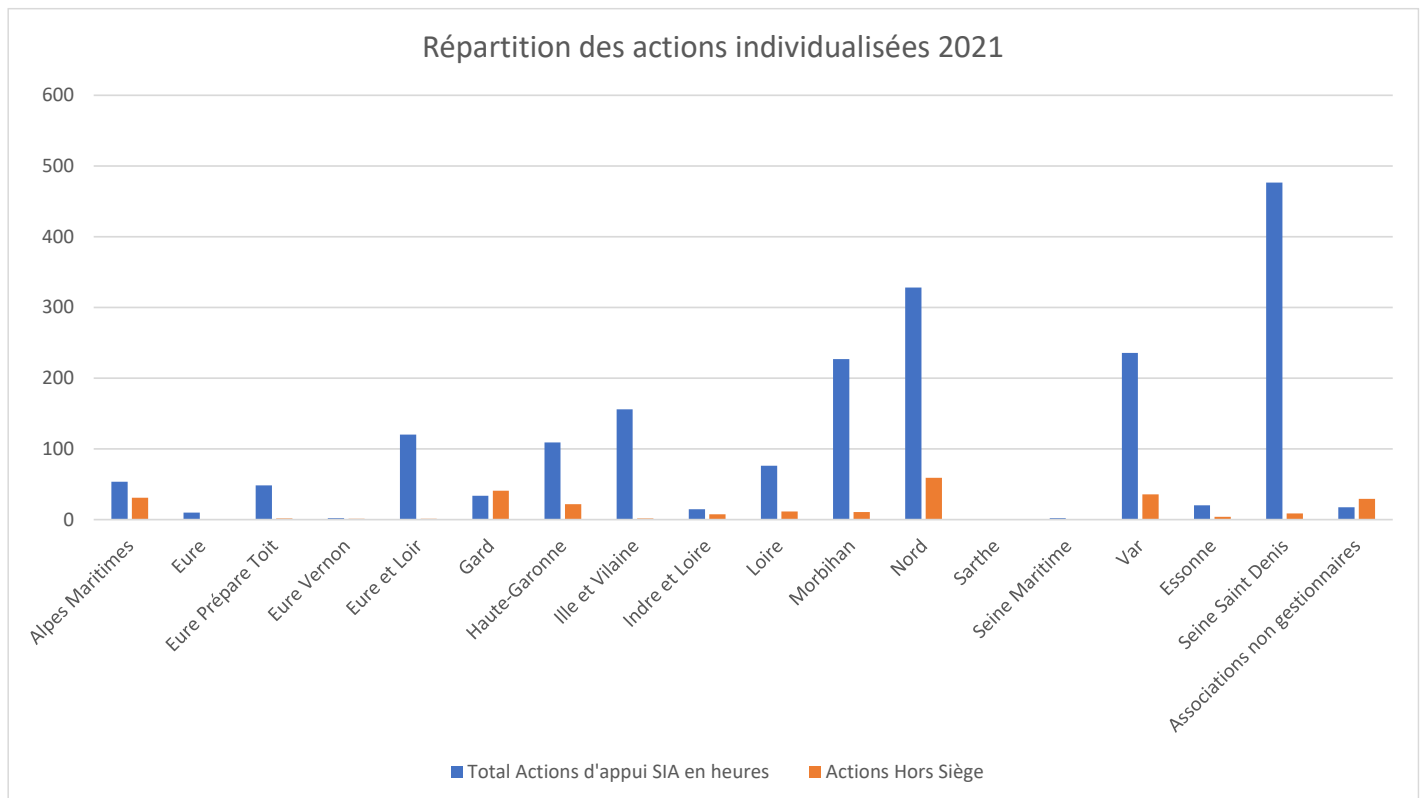
Détails des actions

3111 Pilotage	14 %	2,5 % Projet Facilitateurs – Participation à l'élaboration d'un cadre de référence
		11 % de Gestion des mails soit 130 heures
3112 Administration des Ressources Humaines	48 %	46 % Mise en place d'une solution logicielle RH – Premium RH
		2 % Revalorisation SEGUR, veille documentaire, Gestion de dispositions RH liées au COVID, référentiel métier

3112 Formation professionnelle	3 %	Formation au logiciel Premium RH
3131 Communication Statistiques	3 %	Animation Workplace (180 abonnés) et communications diverses
3133 Systèmes d'information, archivages	12 %	Paramétrages Ogirys
3141 Démarche Qualité	5 %	Participation au Groupe de Travail National Sérafin PH Suivi des travaux sur les communautés 360 Elaboration charge des droits en FALC
3141 Bienveillance gestion de crise	2 %	Suivi de la crise sanitaire – production et diffusion des recommandations
3151. Coopération	4 %	Transmission de documentation Réunions d'Echange et de partage - Comment gérer l'obligation vaccinale - Harmonisation des rapports d'activité - Comment gérer les mesures SEGUR
3152. Partenariat Institutionnel	5 %	SEPH : Participation à la réunion hebdomadaire organisée par la secrétaire d'Etat avec les Organisations Gestionnaires CIH : Collaboration cadre de référence dispositif de soutien à l'Autodétermination et au renforcement du pouvoir d'agir DGCS : Mission MDPH 2022
316. Transports	Non significatif	Un seul déplacement dans le cadre de la mise en place de PREMIUM RH. Tous les autres travaux ont été réalisés en visioconférence

-  **Nous avons étudié la mise en place d'une solution informatique pour gérer les ressources humaines dans les services**
-  **Nous avons participé à l'écriture d'un cadre de référence pour les dispositifs de soutien à l'autodétermination et au renforcement du pouvoir d'agir**
-  **Nous diffusons régulièrement des informations sur la COVID 19**
-  **La plateforme « Workplace » regroupe 180 personnes**
-  **Nous continuons de participer aux travaux de la mission nationale Sérafin PH pour la réforme de la tarification des services médico sociaux**

5. Actions individualisées (50 % des actions totales)

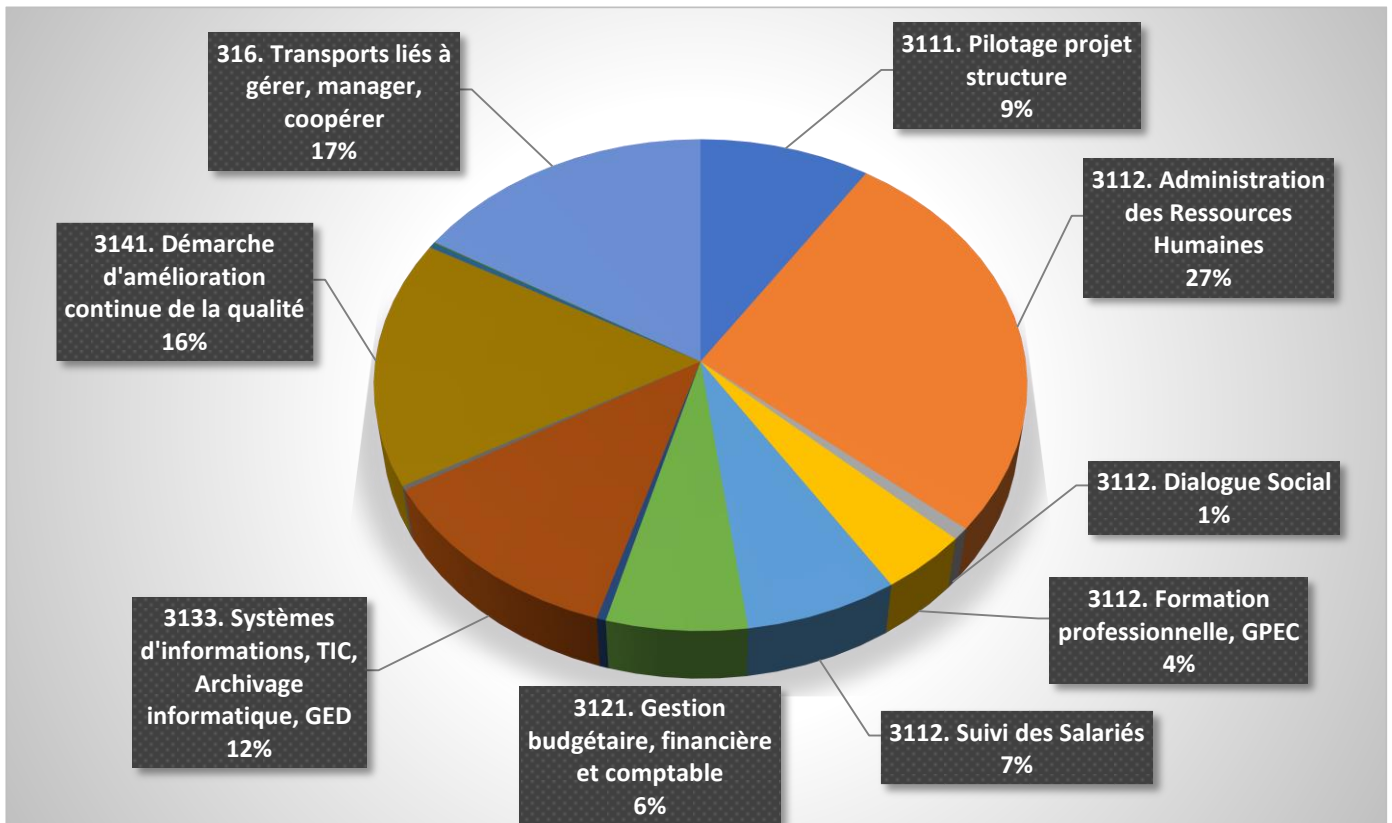


Les services des associations de l'Eure et Loir, de la Seine Saint Denis et du Var sont sous mandat de gestion de Trisomie 21 France. Les services du Morbihan et du Nord sont sous gestion directe de la Fédération. L'Association Trisomie 21 Var reprendra la gestion de son service en 2022.

Les services de la Seine Saint Denis demandent un investissement conséquent du Siège, car au-delà de la mise en conformité et d'un travail nécessaire sur les projets des services, les difficultés de gestion sont dues à un bassin d'emploi fortement déprimé.

 **Les services de Chartres, Toulon, Montreuil et Bagnolet sont gérés par Trisomie 21 France en 2021**

 **Le service de Toulon ne sera plus géré par la Fédération en 2022.**



Détails des actions

3111 Pilotage	4,5 %	2 % Accompagnement des Transferts d'autorisation de gestion
		1 % Accompagnement des CPOM
		1 % Appui au projet « Formations Inclusives » développé dans les Alpes Maritimes
		0,5 % Appui à la mise en place de dispositifs d'appui au développement du pouvoir d'agir et de l'autodétermination
	4,5 %	Divers

3112 Administration des Ressources Humaines	39 %	27 % Accord télétravail. Congés et annualisation. Calendrier de fonctionnement Gestion de la paye Appui à l'embauche Calcul de rémunération Rédaction de contrats et avenants Suivi des fins de contrats
		1% Dialogue social – préparation des CSE, gestion des œuvres sociales
		4 % Accompagnement des Plans de développement des compétences. Relations avec les OPCO
		7 % Courriers RH sur situations individuelles Conseils Avocat
3121 Gestion financière	6 %	EPRD et Comptes Administratifs Bilan Pédagogique et Financier d'un centre de formation Appui aux comptabilités du réseau (ne sont pas intégrés dans ce décompte les actions réalisées par le cabinet d'expertise comptable)
3131 Communication Statistique	Non significatif	Elaboration du rapport d'activité
3133 Systèmes d'information	12 %	Hotline Ogirys Formations à l'utilisation des rapports Extractions de données Mise en place Microsoft 365
3141 Qualité	16 %	Accompagnement d'évaluations interne
3151. Coopérations	Non Significatif	Appel à Projet CNSA Relations avec des associations extérieures

316. Transports liés à gérer, manager, coopérer [15 %]

Déplacements organisés auprès des Associations pour les motifs suivants

Association	Motif
6 Alpes Maritimes	Formations Inclusives
27 Eure Prépare Toit	Conformité
28 Eure et Loir	Audit / Transfert
35 Ille et Vilaine	Evaluation Interne
42 Loire	Architecture Ogirys
56 Morbihan	Conformité
59 Nord	Evaluation Interne
83 Var	CPOM
93 Seine Saint-Denis	Audit / Transfert

II. Analyse du résultat

Le résultat net du Siège Inter Associatif ressort avec un déficit de **20 818,80 €**

A. ANALYSE DES CHARGES :

Les charges totales s'élèvent à 665 683,59 € supérieures de 229 975 € par rapport au budget exécutoire du principalement au fait que certains salariés ne sont pas considérés au budget prévisionnel car mis à disposition d'associations dans l'attente d'un transfert d'autorisation de gestion vers la Fédération. Des frais non connus à l'élaboration des budgets (taxes foncières) ainsi qu'une mutualisation de certains achats amène à une affectation des charges sur le Siège contre refacturation aux services concernés. Un projet de mise en service d'un nouveau logiciel (Premium RH) affecte également les charges.

Ci-dessous la répartition des charges par **groupes fonctionnels** :

	BE 2021	CA 2021	Ecart	% CA / BE 2020
			CA - BE	
Groupe 1	30 313 €	43 089 €	+ 12 776 €	+ 42,15 %
Groupe 2	312 647 €	537 381 €	+ 224 733 €	+ 71,88 %
Groupe 3	113 706 €	99 068 €	- 14 638 €	- 12,87 %
Total	456 666 €	679 538 €	+ 222 872 €	+ 48,80 %

1. Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Compte 606 – Achats non stockés de matières et fournitures

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 606	938 €	1 736,28 €	7 98,28 €	85,10 %

Erreur d'affectation de charges liées au renouvellement des antivirus (820,81 €) qui devraient être affectées au compte 61561.

Ce compte est maîtrisé par ailleurs.

Compte 625 – Déplacements missions réceptions :

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 625	22 500 €	18 199 €	- 4 300 €	- 19,11 %

La crise sanitaire a continué réduisant les déplacements prévus en 2021

Compte 626 – frais postaux - télécommunication :

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 626	1 875 €	5 536 €	3 662 €	2,48 %

Ce poste de dépenses subit cette année à nouveau une augmentation après deux années de stabilisation. Les renégociations de contrat n'ont pas permis de diminution des charges de téléphonie. Pour rappel les résultats pour les années antérieures sont les suivants : 2020 (3 941,60 €) 2019 (4 939,18 €) ; 2018 (5 385,50 €) ; 2017 (6 141,34 €) ; 2016 (9 151 €)

Compte 62400 – Prestations d'informatique à l'extérieur

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 6240	0 €	1 955,54 €	1 955,54 €	100 %

Aucun budget prévu sur ce compte qui comprend :

La mise en conformité du configurateur T21 France (EIG) pour un montant de 540,00 €

Des frais de paramétrage des postes informatiques liés au Siège pour la mise en place de Microsoft 365 pour un montant de 1 415,54 €

Compte 6283 – Prestations de nettoyage extérieur

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2020
Compte 6283	0 €	2 352,88 €	2 352,88 €	100 %

Aucun budget prévu sur ce compte.

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA – BE	% CA / BE 2021
Compte 6240	5 000 €	13 308 €	13 308 €	100 %

Le budget prévu sur ce compte a pour objectif de financer des formations pour les associations affiliées pour la mise en place de nouvelles mesures gestionnaires. Cette année, nous avons privilégié le financement d'une étude pour la mise en place d'un logiciel de gestion des ressources humaines dont l'intégralité des frais a été pris en charge par le Siège à l'exception des mensualités.

2. Groupe 2 : Les charges de personnel

Les salaires sont calculés sur la base de la CCNT 66 avec une valeur de 3,82.

Postes	ETP CA 2020	ETP BE 2021	ETP CA 2021 <i>Présence réelle des salariés comprenant les Remplaçants</i>	BP 2022 <i>Présence prévisionnelle des salariés</i>
Directeur général	0,45	0,4	0,57	0,3
Chargé de mission R&D / Projets transverses	0,62	0,2	0,25	0
Chargé de mission RH	0,2	0,8	0,5	0,7
Responsable de projet Gestion	Sous- traitance	Sous-traitance	Sous-traitance	Sous-traitance
Responsable de projet Système d'information	0,6	0,3	0,5	1
Assistant de direction	0,56	0,2	0,3	0,2
Secrétaire comptable	0,79	0,65	0,6	0,6
Gestionnaire paye	Sous-traitance	Sous-traitance	Sous-traitance	Sous-traitance
TOTAL ETP	3,22	2,55	2,72	2,80

L'année 2021 a été marquée par :

- La mise à disposition de trois salariés pour les directions de 4 services
- La reprise d'étude de la secrétaire comptable

Compte 622 – Rémunération intermédiaires et honoraires

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 622	70 475 €	84 839,22 €	14 364,22 €	20,38 %

Ce compte comprend :

- Des frais de recrutement pour un montant de 10 800 € pour un responsable de l'activité médico-sociale qui a pris ses fonctions en février 2022.
- La prestation Paye du cabinet SLG représente un montant de 55 420,20 € contre 57 747,2 € en 2020 et 42 193,20 € en 2019. Depuis septembre 2019, les payes sont entièrement assurées par le cabinet SLG. En 2021, la paye de l'associations T21 Alpes Maritimes a été entièrement reprise par le Siège augmentant ainsi ce poste de dépense. Le Bulletin de paye est facturé 15,50 €, les fins de contrat 50,00 €. En 2021 ce sont 2757 Bulletins et 69 soldes de tout compte qui ont été facturés.

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Bulletins	211	229	226	228	227	227	220	217	227	247	248	250
Soldes DTC	5	8	3	4	3	7	5	8	8	9	3	6

- Les prestations de Conseil d'un avocat – abonnement annuel - représentent 5 760,00 €.
- Deux prestations de Conseil Direct€ dans un cadre précis nécessitant une analyse complexe pour deux associations s'élèvent à 2 610 €
- L'accompagnement juridique pour la défense du Siège contre une salariée aux Prud'hommes s'élève à 2 160 €.
- La prestation du Commissaire aux Comptes ExCo Loire s'élève à 1 515,02 €
- La mission d'appui aux associations gestionnaires pour l'élaboration de leurs bilans comptables s'élève à 6 400 €.

Compte 631 – taxe sur les salaires

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 631	16 440 €	22 389,33 €	5 649,33 €	33,75 %

En raison d'une augmentation du nombre de salariés, l'abattement sur la taxe sur les salaires est réparti sur un plus grand nombre.

Compte 641 – Rémunération de personnel non médical

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2020
Compte 641	156 441 €	314 704,99 €	158 263,99 €	101,17 %

Ce qui n'a pas été pris en compte au budget prévisionnel :

- 51 177,82 € pour la mise à disposition d'une cheffe de service pour Trisomie 21 Eure et Loir
- 55 800 € de provision retraite chargée d'une salariée faisant valoir ses droits au 31 mars 2022
- En 2021, trois salariés du siège ont changé d'échelon
- Des jours de travail complémentaires pour Récupération de Temps de Travail (RTT) non prises ont été payés.

Compte 648 – Autres charges de personnel

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 648	0 €	5 113,72 €	5 113,72 €	100 %

Ces charges correspondent à la formation professionnelle :

- Formations EIG (comptable et Chargée de mission RH)
 - « Comptabilité de Base » pour 208 €
 - « GRH, exploitation quotidienne » pour 760 €
- Délégué du personnel « Harcèlement » - 100 €
- Responsable de projet SI « Outils office 365 » - 240 €
- Equipe administrative « Premium RH » - 3 805 €

3. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

Compte 613 – locations mobilière et immobilières

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 613	10 050 €	11 418,75 €	1 368,75 €	13,62 %
Compte 614	0 €	1 566,72 €		
Compte 6135	1 050 €	2 859,77 €	1 809,77 €	37 %

Le compte 613 est maîtrisé. Les charges locatives intégrées précédemment au compte 613 ont été affectées au compte 614. Les locaux occupés à Saint Etienne ont été déménagés au profit de locaux à Vaulx en Velin en février 2022. Le loyer trimestriel des locaux de Saint Etienne était de 1 995,32 € et le montant des charges de 391,68 € soit en tout 2 387 € par trimestre. Le loyer trimestriel des locaux de Vaulx en Velin est de 1 410 € ; les charges s'élèvent à 90 € soit un total de 1 500 €.

Le compte 6135 comprend la location immobilière (photocopieur) de Trisomie 21 Seine Saint Denis refacturé au réel pour un montant de 1 808,67 €, soit une dépense réelle pour le Siège de 1 051, 50 € respectant ainsi le budget prévisionnel et réalisant ainsi une économie de 1 450 € annuelle sur ce poste.

Compte 618 – Divers

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 618	13 200 €	12 815,48 €	- 384,52 €	- 2,91 %

Ces dépenses concernent les cotisations à NEXEM (8 635 €)

Les abonnements aux Editions Législatives représentent une dépense de 3 482,20 €

Enfin, l'abonnement à la revue Hospimedia pour un montant de 698,58 €

Il était prévu des frais de colloque non mis en place du fait de la crise sanitaire

Compte 651 – Redevances pour concessions, brevets, ...

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 651	35 184 €	37 696,59 €	+ 2 512,59 €	+ 7,14 %

La redevance aux services d'EIG représente 1 883,99 € pour l'utilisation des modules + 7 200 € d'hébergement (contre 12 600 € en 2020 et 14 400 € en 2019). Le montant de la redevance trimestrielle est passé de 3 600 € à 1 800 €.

La redevance à Socianova pour l'utilisation du logiciel Ogirys et qui est refacturée aux services pour un montant de 26 260,01 €

Les redevances pour le maintien des sites à destination des personnes « Santé très facile » et « C'est Ma Vie » ainsi qu'un la fin des abonnements à « Gotomeeting »

B. ANALYSE DES PRODUITS :

1. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

Comptes 70 – Quote-Part SIA / Remboursements frais et Facturations

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021
Compte 706	435 708 €	644 864,79 €	209 156,79 €	48 %

Le compte 706 est composé de :

-
- Facturation des Quotes-parts pour un montant de 367 622,91 € (355 663,35 € en 2020 et 356 409,07 en 2019)
- Facturation des prestations aux services pour un montant de 221 049,82 €

Les prestations de service facturées sont les suivantes :

- Inpact A DOM : Bulletins de Paye – 7 776 €
- Trisomie 21 Eure et Loir : Mise à disposition d'un chef de service et frais de mission du directeur pour un montant de 58 549,70 €
- Trisomie 21 Var (83) : Mise à disposition de la responsable de projets transverses faisant fonction de direction pour le service et de ses frais de mission pour un montant de 47 906,70 €
- Trisomie 21 Seine Saint Denis (93) : Facturation du temps de travail du responsable de projet systèmes d'information et de la responsable de projets transverses exerçant la charge de direction pour les services sur l'ensemble de l'année 2021. En complément, un appui comptable et RH ont été nécessaires. Les heures réalisées au profit de ces services ont été facturées. Le montant total de ces facturations s'élève à 103 168,08 €.

C. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

	BE 2021	CA 2021	Ecart CA - BE	% CA / BE 2021	CA 2020
Charges	435 708 €	679 538,04 €	+ 222 872,04 €	+ 48,80 %	401 328,47 €
Produits	435 708 €	644 864,79 €	+ 209 156,79€	+ 48 %	455 867,67 €
Résultat	0,00 €	.- 20 818,20 €			54 539,20 €

D. L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat comptable s'élève à - 20 818,20 €. Il est proposé de l'affecter au compte 119 : report à nouveau déficitaire.

Les perspectives 2022-2023

En matière de sécurisation des gestions le Siège a joué son rôle auprès de trois associations cette année permettant aux Conseils d'administration de prendre un temps de réflexion sur la continuité de leurs activités.

L'impulsion donnée l'an dernier pour engager la mutualisation des achats se poursuit. Même si le projet d'utilisation d'un logiciel de gestion des Ressources Humaines a été abandonné, les associations sont intéressées par cette mutualisation qui s'organise principalement autour de l'utilisation des systèmes d'information.

L'équilibre économique trouvé principalement grâce à la facturation de services directs à certaines des associations et donc en conséquence à la diminution des charges affectées sur le Siège au profit de charges directes sur les services médico-sociaux nous font réfléchir à la pérennisation du modèle actuel.

La mission relative à l'accompagnement des associations dans leurs projets économiques et financiers ainsi que l'appui au portage de nouveaux projets sont toujours en deçà des attendus. Pour y remédier un poste partagé entre la gestion directe et le siège sera créé en septembre 2022 pour structurer d'une part la gestion médico-sociale et d'autre part sécuriser les comptabilités et appuyer les associations dans leur dialogue de gestion au regard des attendus des EPRD et des ERRD.

Si l'exercice ressort avec un déficit de 20 818,80 €, ce n'est que conjoncturel du fait du départ en retraite d'une salariée. L'année 2022 devrait revenir à l'équilibre.

L'année 2022 sera consacrée à l'accompagnement des CPOM et à la transformation de l'offre médico-sociale. En ligne de mire, la réforme de la tarification. De plus, des appels d'offre liés à la transition numérique devraient nous voir soutenir les réponses des associations et leur proposer des accompagnements ciblés. Enfin, 2023 sera l'année d'une demande de renouvellement d'autorisation que le Comité de Pilotage préparera dès septembre 2022.